



Detention de clés avant succession et devolution

Par **franck**, le **24/12/2013** à **19:26**

Bonjour,

l'ex compagne pacsée de mon père défunt , légataire d'un appartement refuse de rendre les clés de celui ci , la succession n'est pas dévolue et je compte contester le testament puisque la quotité disponible à l'héritier (moi) est allègrement dépassée , ensuite ce logement n'est pas la résidence principale de mon père et elle en jouit sans autorisation .que faire ?
bonnes fêtes à toutes et à tous